

Assurance des entreprises/ Assurances Spécialisées

L'assurance juridique pour les entreprises avec DAS Affaires



Toute entreprise n'a qu'un désir : se concentrer à satisfaire ses clients. Toutefois, la réalité est souvent différente. En effet, en tant que dirigeant d'entreprise, vous devez composer quotidiennement avec toutes sortes de situations telles que des litiges avec les employés, les enquêtes fiscales, les questions de santé et de sécurité etc...

La police d'assurance de frais et de conseils juridiques DASaffaires peut vous aider en vous offrant des conseils juridiques provenant des meilleures firmes d'avocats au pays et protège votre entreprise des coûts de litiges potentiels de nature commerciale.

Entre autre, La police d'assurance de frais et de conseils juridiques DASaffaires protège votre entreprise des frais juridiques liés aux situations suivantes :

- les litiges liés au travail;
- la défense en droit;
- la protection de licence légale;
- la protection de la propriété;
- les blessures corporelles;
- les garanties fiscales;
- les frais de présence devant le tribunal;
- les litiges contractuels.

Et ce n'est pas tout! La police DAS Affaires vous permet aussi de consulter pour des conseils juridiques y compris des conseils fiscaux autant de fois que vous le désirez.